



OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL
SAHARA AND SAHEL OBSERVATORY

Projet CREM II
**« Coopération Régionale pour une Gestion
Durable des Ressources en Eau au Maghreb »**

Recrutement d'un consultant national pour
**La réalisation de l' « Etat des lieux des Systèmes
d'Information hydrogéologique en Algérie »**

TERMES DE REFERENCE

[AO/OSS/CREM2-BGR-CONS-NAT-SI/280520-16]

1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) a initié le projet CREM (Coopération Régionale pour une gestion durable des ressources en eau au Maghreb) qui est financé par la coopération allemande à travers le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Trois pays du Maghreb à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont bénéficiaires du projet.

L'objectif global du projet CREM est de renforcer les capacités des institutions en charge de la gestion des ressources en eau dans les pays concernés et constitue une contribution aux réflexions en cours au niveau des pays et de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour la mise en place d'une stratégie régionale de gestion des ressources naturelles.

Le projet est mené en partenariat avec deux agences d'exécution allemandes à savoir la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et l'Institut Fédéral des Géosciences et des Ressources Naturelles (BGR). Le projet est structuré autour de deux modules à savoir :

- Un module coordonné par la GIZ (CREM – GIZ) ayant pour objectif l'échange des bonnes pratiques entre les institutions partenaires dans les trois pays concernés pour une gestion durable des ressources en eau ;
- Un module coordonné par le BGR (CREM – BGR) visant l'amélioration des connaissances des eaux souterraines afin de permettre aux institutions gouvernementales des trois pays partenaires un accès à des méthodes de gestion durable des eaux souterraines.

L'OSS est responsable de la coordination régionale du projet, veille à sa bonne exécution. Une première phase du projet (CREM1) s'est déroulée de janvier 2014 à décembre 2018.

Une deuxième phase du projet (CREM2) a démarré en janvier 2019 et s'achèvera à fin juin 2020. Pour cette deuxième phase, les objectifs de chacun des deux modules sont structurés autour des composantes/axes suivants :

- **Pour le module GIZ**
 - Axe 1 : Appui à l'échange régional sur la gestion des ressources en eau et adaptation au changement climatique avec le but de renforcer l'échange aux différents niveaux (entre des experts, décideurs et populations aussi qu'entre les pays) ;
 - Axe 2 : Renforcement des capacités organisationnelles et/ou institutionnelles de l'OSS
- **Pour le module BGR**
 - Composante 1 : Echange sur l'optimisation de la gestion des Systèmes d'information hydrogéologique ;
 - Composante 2 : Evaluation par télédétection des prélèvements d'eau souterraine pour l'usage agricole à l'échelle des zones pilotes ;
 - Composante 3 : Amélioration de l'efficacité des réseaux de suivi et établissement du bilan en eau des aquifères.

Les systèmes d'informations sur l'eau existent mais leurs gestionnaires font face à de nombreux défis en termes d'actualisation des données, d'interopérabilité et d'utilisation. La structuration d'une plateforme d'échanges de savoir et d'expérience entre les institutions partenaires des trois pays doit permettre la mutualisation des savoirs et des effets de synergie dans le domaine de la gestion durable des ressources en eau dans la région.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif principal de la prestation est de réaliser l'état des lieux des Systèmes d'Information hydrogéologique en Algérie. Les présents TDR sont alors élaborés en vue de recruter un consultant (individuel) national pour la réalisation de cette prestation.

3. DESCRIPTION TECHNIQUE/CONTENU DE LA PRESTATION

Le (la) consultant (e) devra produire une synthèse sur l'état des lieux des systèmes d'information et de gestion dans le secteur de l'eau en Algérie. Au cours de la première phase du projet CREM, certaines études en lien avec la présente avaient été réalisées et portent notamment sur :

- L'état des **lieux des Systèmes d'Information (SI)**¹ dans le secteur de l'eau dans les trois pays dans une perspective d'un Système Régional d'Information sur l'eau ;
- Le diagnostic des **Systèmes d'informations hydrogéologiques**² au Maroc et en Tunisie ;

L'inventaire et l'analyse des SI en Algérie n'ont été que partiels. Par ailleurs, une étude en cours se rapporte à « L'élaboration d'un rapport de synthèse sur la gestion des systèmes d'information hydrogéologique au niveau des trois pays ». Cette étude en cours a pour objectif de synthétiser tous les acquis de CREM en relation avec les Systèmes d'Information sur l'eau (SIE). La consultation objet des présents termes de référence constituera un input complémentaire à cette étude.

Les activités prévues dans le cadre de la présente étude s'articulent comme suit :

Tâche 1 – Recensement des systèmes

Le (la) consultant (e) devra effectuer une **recherche des systèmes d'information sur l'eau en général et spécifiquement sur les Systèmes d'information hydrogéologiques existants**. Il est attendu du (de la) consultant (e) d'inventorier les Systèmes d'information hydrogéologique en Algérie et livrer une analyse de l'état de chacun de ces systèmes d'information (de la collecte de données à la production des informations pour les utilisateurs) en mettant en lumière les éléments suivants :

- **Caractéristiques de base** : gestionnaire et partenaire, objectifs cibles support ;
- **Développement du SI** (conception, objectifs) et structure en charge de sa gestion ;
- **Etat de la base de données** : types de données collectées (qualitative/quantitative), méthode de recueil des données, état de l'actualisation ;
- **Stabilité des choix techniques** : ressources nécessaires, licences, maintenance, bug, etc... ;
- **Utilisation** : responsable identifié, formation du personnel, existence de tutoriel, degré d'utilisation sur le terrain ;
- **Utilisateur** : qui est habilité à rentrer des données ? à utiliser les données ?
- **Accessibilité** : « user friendly » ou non, diffusion au sein de la structure, diffusion externe, accès privilégié (recherche, université), accès grand public (internet, mise à disposition de lieux de consultation)
- **Interopérabilité** avec d'autres SI

Tâche 2 – Les circuits de l'information

L'étude devra faire apparaître quel est le **circuit de l'information depuis sa collecte jusqu'à son utilisation en passant par les méthodes de contrôle de la qualité de la donnée, de stockage, de transmission etc.**

¹ L'étude couvre les SI de façon générale dans les trois pays.

² L'étude aborde seulement les SI hydrogéologiques pour la Tunisie et le Maroc. Celle relative à l'Algérie n'a pas été réalisée

Le (la) consultant (e) devra en outre décrire et analyser toutes les composantes de la chaîne de l'information, c'est-à-dire, la collecte de données nécessaires (y compris les infrastructures et équipements de collecte de données), la gestion des données, leur traitement et partage, les informations produites, les cibles/usagers des informations et leur utilité, etc. Il évoquera également les différentes étapes du parcours, les difficultés rencontrées et les enjeux.

Tâche 3 – Les flux d'information entrant et sortant

Il est demandé au (à la) consultant (e) **d'établir pour chaque institution gestionnaire de SI, une vue d'ensemble des flux d'informations sur l'eau qu'elle gère**. Il est également demandé que **soient intégrés les besoins d'informations/les informations reçues de la part d'autres institutions**. Cette analyse peut librement prendre la forme de textes ou de schémas.

Le/La consultant (e) sera en charge **d'indiquer pour chaque système d'information faisant l'objet d'un échange d'informations, quelles sont les procédures en place**.

Il sera attendu du (de la) consultant (e) qu'il **propose des pistes d'amélioration pour la circulation des informations**. Pour ce faire, il sera nécessaire de discuter avec les gestionnaires et les utilisateurs des SI et de chercher à comprendre de quelle nature sont les blocages (techniques, financiers, institutionnels). Ces pistes d'amélioration devront être réalistes et tenir compte des cultures institutionnelles.

Tâche 4 – Matrice SWOT – Synthèse globale

Il devra également **analyser la situation globale des SI en Algérie en termes de forces/faiblesses, opportunités/menaces**. Il s'agit de **comprendre quels en sont les enjeux** actuels non seulement **d'un point de vue technique mais également d'un point de vue compétence en ressources humaines**.

Cette analyse permettra l'évaluation des SI hydrogéologique en Algérie par rapport à la chaîne d'information, de l'acquisition au partage avec le partenaire / utilisateur final, et d'autre part par rapport aux objectifs initiaux fixés. Elle permettra enfin de proposer des recommandations pour remédier aux manques, blocages et insuffisances relevés.

4. PRODUITS/LIVRABLES, DELAIS ET ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT

Il est attendu du (de la) consultant (e), un rapport décrivant clairement et de façon succincte, les éléments suivants :

- L'état des lieux des systèmes d'information hydrogéologique et de gestion dans le secteur de l'eau en Algérie (tâches 1, 2 et 3).
- L'analyse SWOT de la situation des systèmes d'information en Algérie (tâche 4) avec des recommandations pour l'amélioration des Système d'Information sur l'eau (SIE) en Algérie).

Une première version provisoire du rapport recevra les amendements et commentaires des commanditaires de la prestation que le consultant prendra en compte pour produire le rapport définitif.

Le (la) consultant (e) produira également un résumé du rapport n'excédant pas 10 pages.

La durée de la prestation est estimée à 30 hommes/Jours pouvant s'étaler sur 45 jours, y compris les délais de validation du rapport.

Les paiements des prestations seront échelonnés selon les termes ci-après :

- 50 % du montant des prestations après remise du rapport provisoire à la demande du consultant;
- 50 % du montant des prestations après remise et approbation du rapport définitif.

5. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT (E)

Le (la) consultant (e) national recherché pour la présente prestation doit avoir le profil suivant :

- Avoir un diplôme d'ingénieur ou équivalent dans les spécialités concernées ;
- Avoir une très bonne connaissance de la chaîne de production/traitement/valorisation/exploitation des données relatives aux ressources en eau en général et aux eaux souterraines en particulier ;
- Avoir au minimum 05 ans d'expériences dans la gestion des ressources en eau ;
- Détenir des références pertinentes relatives aux Systèmes d'information sur l'eau en Algérie ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité).

6. RESPONSABILITÉS DES COMMANDITAIRES DE L'ÉTUDE

Pour l'exécution de sa mission, le (la) consultant (e) aura pour interlocuteurs, l'OSS et le BGR, les deux commanditaires de l'étude. Ceux-ci mettront à sa disposition toute la documentation disponible pour son travail. Ils fourniront les lettres et les documents nécessaires demandés par les institutions. Le suivi de sa prestation et l'approbation des livrables/rapports incombent aux commanditaires de l'étude.

7. PROPOSITIONS ET SOUMISSION DES OFFRES

Les offres seront composées de :

- **Une Offre technique** comprenant :
 - Une présentation de sa compréhension des TdR et proposition d'ajustements requis si nécessaire ;
 - Une description de la méthodologie de l'approche à adopter pour mettre en œuvre cette mission ;
 - Le chronogramme du déroulement de la prestation ;
 - Le CV actualisé du (de la) consultant (e), suivant le modèle téléchargeable via le lien : [\[Modèle CV OSS\]](#) ainsi que les preuves de ses références.
- **Une Offre financière** qui devra mentionner le montant total des prestations.

Les offres doivent parvenir à l'OSS au plus tard le **19 juin 2020** :

- Par Email, au plus tard à minuit, à l'adresse : procurement@oss.org.tn, en mentionnant dans l'objet : "**Recrutement d'un consultant national pour la réalisation de l'état des lieux des Systèmes d'Information hydrogéologique en Algérie**" [AO/OSS/CREM2-BGR-CONS-NAT-SI/280520-16] » ;
- Par porteur, au plus tard à 15 h, heure de Tunis, à l'adresse suivante : Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) Boulevard du Leader Yasser Arafat, BP31, 1080, Tunis (Tunisie).

Les offres technique et financière doivent être présentées séparément. En cas de dépôt par porteur, l'offre technique et l'offre financière doivent être mises dans deux enveloppes séparées, fermées et scellées. Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée, indiquant la référence de l'appel d'offre et son objet.

8. EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES

Offres techniques

L'évaluation et la comparaison des offres techniques se feront séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des rubriques ci-après** (à titre indicatif) :

- a. *Qualification du soumissionnaire : 15 points*
- b. *Références professionnelles et expérience du soumissionnaire : 50 points*
- c. *Note méthodologique : 35 points*

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir la note minimum de 70 sur 100.

Offres financières

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- **Nf** : Note financière du soumissionnaire
- **Fm** : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- **F** : Proposition financière du soumissionnaire

Evaluation finale

Les propositions seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$$

- **NG** : Note globale
- **Nt** : Note technique
- **Nf** : Note financière

Le choix du soumissionnaire sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.